

Cully, le 28 octobre 2009

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2009

Présidence : Monsieur Yves Sesseli

Dans la séance du 26 octobre 2009, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Assermenté Mesdames Anaïs SESSELI et Corine BOCHE en remplacement de Mesdames Caroline BELOTTI et Astrid BRUNE, démissionnaires.
2. Accepté le procès-verbal de la séance du 29 juin 2009 avec deux corrections.
3. Accepté le préavis municipal (**no 33/2009**) relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année **2010** aux mêmes conditions que celles de l'arrêté 2009, soit le taux d'imposition à **69,6 pts**.

Les autres points de l'arrêté (**nos 5 à 12**) restent également inchangés par rapport à **2009**.

4. A nommé Monsieur Pierre-André FONTANNAZ à la Commission des finances en remplacement de Madame Caroline BELOTTI, démissionnaire.

Le préavis municipal avec annexes, le procès-verbal, ainsi que le rapport de la commission sont à disposition au Secrétariat municipal.

### CONSEIL COMMUNAL

**Le Président :**

**La Secrétaire :**

**Yves Sesseli**

**Elisabeth Bochud**